

Les Cahiers de l'IEP

IEP Working Paper Series

Recommandations aux auteurs et autrices

1. *Les Cahiers de l'IEP* accueillent et font connaître des travaux individuels ou collectifs de chercheuses et chercheurs liés à l'IEP. Il peut s'agir de textes en pré-publication, de communications scientifiques, de documents pédagogiques, de mémoires de recherche (notamment des mémoires de master), etc. Il n'existe pas de limite de longueur pour les publications.
2. Les propositions de publication doivent être **envoyées à tous les membres de l'équipe éditoriale**, par mail :
 - a. Lysiane Adamini : lysiane.adamini@unil.ch
 - b. Thomas Bouchet: thomas.bouchet@unil.ch
 - c. Luis Rivera-Vélez: luis.riveravelez@unil.ch
3. *Les Cahiers de l'IEP* n'ont pas d'évaluation aveugle. Cependant, **la qualité de chaque publication est validée par une évaluation interne**. Ces évaluations sont discutées entre les auteurs et autrices, l'équipe éditoriale, et les membres des composantes de l'IEP. Les critères d'évaluation concernent l'originalité de l'article, la problématique de recherche, l'approche théorique, la méthodologie, la qualité de l'analyse et la qualité de l'écriture. Les opinions émises dans les publications n'engagent cependant que la responsabilité des auteurs et autrices.
4. *Les Cahiers de l'IEP* sont **publiés sous forme électronique** sur le site de l'IEP. Une publication sous un format papier est envisageable mais doit être discutée en amont avec l'équipe éditoriale et la direction de l'IEP.
5. *Les Cahiers de l'IEP* font siennes les recommandations du *Committee on Publication Ethics*, disponibles sur www.publicationethics.org
6. Afin de valoriser la place des femmes dans la société, *Les Cahiers de l'IEP* recommandent l'**écriture inclusive**, notamment avec des formulations épiciènes, c'est-à-dire utilisant des mots qui ont la même forme au féminin et au masculin (les êtres humains, les personnes, titulaire -plutôt que porteuse ou porteur-, chaque -plutôt que toute, tout ou tous-, etc.). Quand cela n'est pas possible, nous recommandons les doubles désignations (ex. les collaboratrices et les collaborateurs) avec un accord fait sur le groupe le plus proche. Enfin, il est aussi possible d'utiliser le point milieu (les ingénieur·e·s) mais cette dernière option est toutefois à éviter en raison des difficultés qu'elle représente pour certaines personnes en situation de handicap (utilisant notamment des logiciels de lecture).

7. Les auteurs et autrices adressent leur manuscrit en version Word. Ils et elles sont tenues **d'utiliser la feuille de style proposée sur le site de l'IEP** afin de faciliter le travail d'édition. En cas de besoin, un document présentant un modèle de tableaux est aussi disponible sur le site.
8. Les auteurs et autrices ont également la **possibilité d'envoyer une image** (libre de droits ou dont les droits leur appartiennent) avec leur manuscrit. Cette image sera utilisée pour communiquer sur la publication du Cahier. Sans image reçue de votre page, une image générique sera utilisée.
9. Pour les citations, les Cahiers de l'IEP utilisent **le style officiel APA** (<https://apastyle.apa.org/>) dont on trouve ci-dessous les règles les plus courantes et quelques exemples de références. L'équipe éditoriale recommande vivement l'utilisation des logiciels de traitement de références bibliographiques (comme Zotero, Mendeley ou Endonote) afin d'homogénéiser et faciliter le travail d'édition bibliographie, qui reste la responsabilité des auteurs et des autrices.

a. Les références, dans le texte, apparaissent ainsi :

- La référence mentionne entre parenthèses le nom de famille de l'auteur.e, l'année de parution de son texte et, lorsqu'il s'agit d'une citation précise, la mention de la ou des pages de la citation. Exemple : (ONU, 2011) ; (Strauss, 1992: 23).
- Lorsqu'un texte a deux auteur.e.s, on mentionne les deux ; lorsqu'un texte a plus de deux auteur.e.s, on indique le nom du premier, suivi de et al. Exemples : (Bourque & Thuderoz, 2011, p. 115) ; (Magone et al., 2011, p. 10).
- Lorsque l'auteur.e a publié plusieurs textes la même année, on les distingue par un petit a, un petit b, etc. Exemple : (ONU, 2007a, 2007b)
- Lorsque plusieurs références sont présentées ensemble, les auteur.e.s sont séparé.e.s par un point-virgule dans la parenthèse. Exemple : (Strauss, 1992 ; Bourque & Thuderoz, 2011, p. 115)

b. Les références, à la fin du texte, sont présentées ainsi :

Articles dans des revues :

Aroïd, Paul (1999). "La dictature de l'image", *Revue Suisse de Science Politique* 5(5): 241-253.

Marks, Gary, Liesbet Hooghe, Moira Nelson & Erica Edwards (2006). "Party Competition and European Integration in the East and West: Different Structure, Same Causality", *Comparative Political Studies* 39(2): 155-175.

Ouvrages :

Bolizan, Anna (1996). *Pour un sport propre*. Paris: Seuil.

Przeworski, Adam & John Sprague (1986). *Paper Stones: A History of Electoral Socialism*. Chicago: University of Chicago Press.

Chapitres dans des ouvrages collectifs :

Amelmoux, Karl (1992). "Histoire d'un Malabar", in Jean-Marc Husson & Pierre Durant (eds.), *La Confiserie à Travers les Âges*. Paris: Fayard: 11-126.

Schwarz, Norbert & Gerd Bohner (2001). "The Construction of Attitudes", in Abraham Tesser & Norbert Schwarz (eds.), *Blackwell Handbook of Social Psychology: Intraindividual Processes*. Malden (MA): Blackwell: 436-457.

Sources internet (articles de journaux/magazines, articles de revues en ligne, « littérature grise ») :

Mayencourt, Judith (2016). *La votation du 28 février dope les demandes de naturalisation*. Disponible sur: <http://www.24heures.ch/suisse/votation-28-fevrier-dope-demandes-naturalisation/story/11165588> [consulté le 5 avril 2016].

Ceyhan, Ayse (1998). "Analyser la sécurité : Dillon, Waever, Williams et les autres", *Cultures et Conflits* [en ligne] 31/32. Disponible sur: <http://conflits.revues.org/541> [consulté le 27 octobre 2016].

Insee (2014). *Les immigrés récemment arrivés en France : Une immigration de plus en plus européenne*. Disponible sur: http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1524 [consulté le 17 février 2016].

10. Usages typographiques

- Appel de notes : il se place avant tout signe de ponctuation.
- Notes de bas de page : les règles d'écriture et de référencements sont identiques à celles du corps du texte.
- Signes et abréviations : Tous les acronymes sont accompagnés de leur signification la première fois que le sigle apparaît dans le texte. Les acronymes ne prennent pas de points entre les lettres (ANR, SNCF, etc.). Les siècles sont donnés en chiffres romains et en petites capitales, avec un exposant (« XXI^e siècle »).
- Ponctuation : mettre un espace insécable avant et un espace sécable après un deux-points ou un point-virgule. Utiliser le tiret demi-cadratin et non un tiret simple (trait d'union) pour les phrases en incise. Ne pas oublier de fermer les guillemets. Pour une citation à l'intérieur d'une citation, utiliser les guillemets anglais ("-" et non pas « - »).
- À la fin d'une énumération, écrire : « etc. » – et non pas « etc... ».
- Accents : les majuscules doivent être accentuées (« Être » et non pas « Etre »).
- Mots étrangers : ils sont saisis en italiques (turning points, ou ripeness theory).
- Pourcentage : un espace insécable sépare le chiffre et le symbole du pourcentage (écrire 23 % et non pas : 23%).
- En règle générale, les articles sont écrits dans un langage simple.